

Point épidémiologique

INDICATEURS DE SUIVI ÉPIDÉMIOLOGIQUE POUR LE VAR AU 15 FÉVRIER 2022

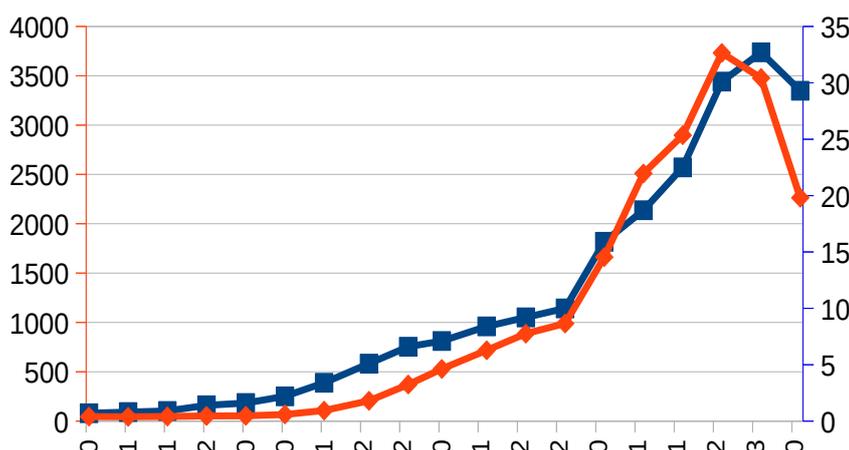
	S52 27/12 02/01	S01 03/01 09/01	S02 10/01 16/01	S03 17/01 23/01	S04 24/01 30/01	S05 30/01 06/02	S06 07/02 13/02
Nombre de tests réalisés	112058	144273	138284	133298	114114	83077	52247
Nombre de tests positifs	17850	26958	31114	40070	37337	24306	13077
Taux de positivité	15,90 %	18,70 %	22,50 %	30,10 %	32,70 %	29,30 %	25,00 %
Taux d'incidence (pour 100 000 hab)	1662	2510	2897	3731	3477	2263	1218

➤ INDICATEURS SANITAIRES

- Nb de décès en établissement de santé : **2145 5 (+59)**

- File active des patients hospitalisés en unité conventionnelle : **271 (-72)**

- File active des patients hospitalisés en réanimation : **63(-3)**



ALLÈGEMENT DES MESURES SANITAIRES



Depuis le 16 février :



La **consommation** et la **vente de nourriture et de boissons** dans les **stades, les cinémas ou les transports** en commun sont de nouveau autorisées.



Les **concerts** debout et la **consommation debout dans les bars** peuvent reprendre.



Les **discothèques** peuvent rouvrir. Pour y accéder, il faut présenter un pass vaccinal. Le port du masque y est recommandé. Consulter le protocole sanitaire en cliquant [ICI](#)

RAPPEL



Le **port du masque** reste obligatoire dans les transports en commun et dans tous les établissements recevant du public même ceux soumis au pass vaccinal. Il est recommandé à l'extérieur lorsqu'il y a une forte densité de population et que les mesures de distanciation ne sont pas possibles.



La présentation d'un **pass vaccinal** est toujours obligatoire pour accéder dans les bars et restaurants, les activités de loisirs, les foires, séminaires et salons professionnels ainsi que dans les transports interrégionaux.

NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES



A partir du 21 février dans les écoles du Var :

Le protocole sanitaire passera du **niveau 3** au **niveau 2** dans les écoles primaires. Il restera au niveau 2 pour les collèges et les lycées.



- Fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ; il reste obligatoire en intérieur pour les élèves de 6 ans et plus et les personnels.



- Possibilité de pratiquer à nouveau des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque.



- Allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.



- la présentation d'une déclaration sur l'honneur des responsables légaux des élèves attestant de la réalisation des tests ne sera plus exigée pour que les élèves soient accueillis dans les établissements scolaires.



À partir du 28 février :

- Les élèves et les personnels contacts à risque ne réaliseront plus qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J+2.

LA VACCINATION

⇒ 12 centres de vaccination permanents

Commune	Adresse	Jours et horaires d'ouverture du 21 au 27 février 2022							
		Lun 21	Mar 22	Mer 23	Jeu 24	Ven 25	Sam 26	Dim 27	
TOULON	CPAM du Var - CES Immeuble la Colombe Place du Général P. Pouyade	8h-12h	8h-12h	8h-12h					
BRIGNOLES	Salle polyvalente Complexe sportif JJ ; Marcel						9h-17h	12h00-17h00	
LA SEYNE-SUR-MER	Salle des fêtes Place de Lattre de Tassigny Site du Vabre	9h-17h		9h-17h	12h30-17h		9h-17h	9h-17h	12h30-17h30
HYERES-LES-PALMIERS	Espace de la Villette (à côté de l'Espace 3000)	8h30-14h	8h30-14h	8h30-14h	8h30-17h				
LA LONDE-LES-MAURES	Salle du « Chêne et l'Olivier2 » Boulevard Azan				18h-19h		8h-17h		
SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME	Salle des fêtes Place de Lattre de Tassigny		9h-17h	9h-17h					
AUPS	Foyer des Jeunes Romano Place Frédéric Mistral				10h-17h				
DRAGUIGNAN	Complexe Saint-Exupéry Place de la Paix	9h-13h	13h-17h	13h-17h	11h-15h	9h-13h	9h-13h	9h-12h30	
FAYENCE	Gymnase Camille Courtois 38 avenue Robert Fabre	9h-13h		9h-17h		9h-12h30			
FREJUS	Base Nature Espace Caquot 1196 Boulevard de la Mer	9h-17h	9h-13h	9h-13h	13h-17h	9h-13h	9h-13h	9h-17h	
GRIMAUD	Parking complexe sportif des Blaquières -Sous-Chapiteau RD 61 Route des Blaquières			13h-14h 17h-18h	14h-17h	8h30-11h00	8h30-12h30	8h30-13h	
LE LUC	Espace culturel JL Dieux Rue Pierre Gaudin	8h-18h		8h-18h			8h-18h		

créneaux dédiés au 5-11 ans



Depuis le 15 février 2022, la dose de rappel pour les personnes majeures doit être réalisée dès trois mois après la fin de leur schéma vaccinal initial, et dans un délai de quatre mois maximum. Par ailleurs, le délai de validité du certificat de rétablissement est réduit de 6 à 4 mois.

Pour faire le point sur sa situation vaccinale, cliquer [ICI](#)